

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 19

Présents : 10

Votants : 16

L'an deux mil vingt-trois

le : 17 juillet

le Conseil Municipal de la Commune de Val-du-Mignon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 heures, à la salle « Angélique » d'Usseau, sous la présidence de Mme Marie-Christelle BOUCHERY, Maire

**Date de convocation** : 10 juillet 2023

**Etaient présents** : BOUCHERY Marie-Christelle, GRATALOUP Monique, VIAUD Patrice, CONSTANTIN Jocelyne, AUDÉ Christine, PÉTORIN François, LATROMPETTE Sophie, GIBAUT Florent, BERTHELOT Lucie, THUAULT Aurélie

**Etaient absents excusés** : BERTAU Jean-Marie, LIXON Myriam, WIERZBICKI Pascal, WIERZBICKI Nadine, MOREAU Cédric, CHAT Cyril, TEILLET Philippe, GIRARDEAU Fabrice, BOUCHET Patrick

**Etaient représentés** : LIXON Myriam donne pouvoir à GRATALOUP Monique,  
WIERZBICKI Pascal donne pouvoir à VIAUD Patrice  
WIERZBICKI Nadine donne pouvoir à AUDÉ Christine  
CHAT Cyril donne pouvoir à THUAULT Aurélie  
TEILLET Philippe donne pouvoir à BERTHELOT Lucie,  
GIRARDEAU Fabrice donne pouvoir à BOUCHERY Marie-Christelle

**Secrétaire de séance** : THUAULT Aurélie

Début de séance 20 h 06.

**1 - Approbation du PV du CM du 26 juin 2023 :**

Vote : - pour : à l'unanimité

## **2 – Décision modificative n°2 :**

Il est exposé au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2023, en section d'investissement demandent certaines modifications, il est nécessaire d'effectuer une décision modificative.

Il est demandé d'approuver la décision modificative n° 2 présentée dans le tableau ci-après :

### **Budget principal de Val-du-Mignon- DM n° 2**

<b>DEPENSES</b>			
<b>CHAPITRE</b>	<b>ARTICLE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>MONTANT</b>
001	001	Déficit d'investissement reporté	+ 37 385,20€
223	203	Frais d'étude, recherche	+ 11 275,00€
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	+ 725,00€
<b>TOTAL</b>			<b>49 385,20€</b>

<b>RECETTES</b>			
<b>CHAPITRE</b>	<b>ARTICLE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>MONTANT</b>
001	001	Déficit d'investissement reporté	- 179 135,80€
16	1641	Emprunts en euros	+ 240 000,00€
13	1322	Régions	- 4 722,00€
13	13251	GPF de rattachement	- 4 257,00€
13	1328	Autres	- 2 500,00€
<b>TOTAL</b>			<b>49 385,20€</b>

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'approuver** la Décision Modificative n° 2 – Budget Principal présentée ci-dessus,
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer toutes les pièces utiles.

**Vote :            Contre : 0            Abstention : 0            Pour : 16**

## **3 – Approbation du plan de financement projet d'investissement n°232 aménagement annexe mairie :**

Monsieur Patrice VIAUD, Adjoint au Maire, présente le projet de l'opération d'investissement n° 232, afin d'autoriser Madame Le Maire à lancer la procédure d'appel à la concurrence par la voie du marché à procédure adaptée et à solliciter les aides financières aux différents partenaires institutionnels.

Dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine communal, il a été décidé de créer une annexe à la Mairie, afin d'y installer une/des salle(s) de réunion, bureau, espace de stockage de mobilier.

## Plan de financement prévisionnel du projet

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant HT		Montant
Huisserie	19 339,30	PACT 3 (30 %)	18 691,51 €
Plomberie	3 473,98	Département – fonds solidarité départementale (40 %)	24 922,02 €
Aménagement intérieur, bardage extérieur, isolation intérieur, sol	15 029,28		
Ouverture d'une porte ou baie	2 075,96		
Peinture	1 093,30		
Portes placard	492,04		
Climatisation électricité générale	18 833,20		
Plafond	1 967,98		
		<b>Commune / Autofinancement (30 %)</b>	<b>18 691,51 €</b>
TOTAL HT	<b>62 305,04 €</b>	TOTAL HT	<b>62 305,04 €</b>
TVA - 20 %	12 344,65 €	Part TVA financée par la commune	12 461,00€
TOTAL TTC	<b>74 649,69 €</b>	TOTAL TTC	<b>74 649,69 €</b>

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le projet d'opération d'investissement proposé ci-dessus
  - **D'autoriser** Madame Le Maire à signer les devis afférents au projet, et à solliciter les aides financières aux différents partenaires institutionnels
- PV : *interroge les membres du Conseil Municipal présents pour savoir s'il est souhaitable ou non d'attendre la décision du département.*

Vote :                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 16

### **14 – Questions diverses :**

#### **1 – Le séisme :**

- MCB : *122 personnes ont déclaré des dégâts suite au séisme.*

#### **2- Boite à dons :**

- MCB : *des actes d'incivilités dans la boîte à dons.*

### **3. Suppression des Mairies Annexes :**

- MCB : *il est décidé de faire un groupe de travail, de recenser l'avis des habitants et de faire un diagnostic sur la nécessité de conserver ces mairies (nombre de passage, coût, problèmes de gestion administrative ....)*

Fin de séance à 20 h 47.



La Secrétaire,

Aurélie THUAULT

Le Maire,

Marie-Christelle BOUCHERY